

encore dans le chaos à cause des prix extrêmement bas payés pour le poisson, le ministre a-t-il songé à affermir les prix par l'intermédiaire de l'Office fédéral de stabilisation des prix? Si oui, quand pouvons nous compter qu'une décision nous sera annoncée?

L'hon. H.-J. Robichaud (ministre des Pêcheries): L'industrie de la pêche a fait des instances et les fonctionnaires de l'Office des prix des produits de la pêche achèvent une enquête. Ils devraient bientôt présenter un rapport à l'Office.

**LE SAUMON DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE—
DEMANDE DE COMPTE RENDU AU SUJET
DES NÉGOCIATIONS AVEC LES ÉTATS-UNIS**

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Frank Howard (Skeena): J'aimerais poser une question au ministre des Pêcheries. Je le fais maintenant d'autant plus que demain s'ouvrira à Seattle (Washington), une autre conférence relative à des problèmes d'intérêt commun au Canada et aux États-Unis. A-t-on fait aux États-Unis la proposition suivante: notre pays s'abstiendrait de pêcher au filet du saumon dans le détroit de Juan de Fuca s'ils s'abstiennent à leur tour de pêcher au filet dans les eaux de l'Alaska du saumon s'acheminant vers la Colombie-Britannique?

L'hon. H.-J. Robichaud (ministre des Pêcheries): L'attitude adoptée par le Canada est bien connue. Ce sera la même que celle adoptée à Ottawa en février et à la réunion antérieure à Washington l'automne dernier.

M. Howard: Le ministre consentirait-il à répondre à la question que je lui ai posée: le Canada a-t-il offert aux États-Unis de cesser de pêcher le saumon au filet dans le détroit de Juan de Fuca à la condition qu'à leur tour ils cessent de pêcher dans les eaux de l'Alaska du saumon s'acheminant vers la Colombie-Britannique?

L'hon. M. Robichaud: Les détails de l'attitude du Canada seront connus lors de la réunion qui s'ouvrira demain à Seattle. Je n'ai rien à ajouter à la déclaration faite à l'issue de la réunion d'Ottawa au début de février.

RADIO-CANADA

LE TRAVAIL DU MÉDIATEUR

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Stanley Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Monsieur l'Orateur, puis-je poser au premier ministre une question supplémentaire à celle que je lui ai posée vendredi matin?

Je lui ai alors demandé s'il communiquerait avec M. Keate en vue d'obtenir un compte rendu du résultat de ses efforts dans le différend entre la direction et les réalisateurs de Radio-Canada. Comme M. Keate est retourné à Vancouver et vu les nouvelles que nous lisons dans les journaux, je me demande si le premier ministre pourrait faire part à la Chambre de ce que lui a appris M. Keate?

Le très hon. L. B. Pearson (premier ministre): Il s'est contenté de m'apprendre qu'il était retourné en Colombie-Britannique afin d'y rédiger son rapport dans le calme et la paix. Il y travaille là-bas et compte, je crois, me le faire parvenir la semaine prochaine.

[Français]

**REFUS DE M. LESAGE DE PARTICIPER
À CERTAINES ÉMISSIONS**

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Marcel Prud'homme (Saint-Denis): Monsieur l'Orateur, puis-je poser une question à l'honorable secrétaire d'État?

L'honorable ministre sait-elle pourquoi le premier ministre de la province de Québec aurait refusé de participer aux émissions «Sel de la semaine» et «Rencontres», montées, préparées et organisées par la section des affaires publiques de la Société Radio-Canada?

M. l'Orateur: Cette question n'est pas recevable.

[Traduction]

LES ANCIENS COMBATTANTS

LA PRÉSENTATION D'UNE MESURE LÉGISLATIVE DURANT LA PRÉSENTE SESSION

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Jack McIntosh (Swift Current-Maple Creek): Je désire poser ma question au ministre des Affaires des anciens combattants. Le ministre pourrait-il laisser savoir à la Chambre s'il a l'intention de présenter, au cours de la session, une mesure législative relative aux affaires des anciens combattants, tendant particulièrement à supprimer la disposition portant sur les 365 jours, de la loi sur les allocations aux anciens combattants?

L'hon. Roger Teillet (ministre des Affaires des anciens combattants): Comme je l'ai signalé plus tôt en réponse à une question de ce genre, j'attends le rapport de la Commission Woods avant de décider quelle mesure législative peut être présentée. Il m'est difficile d'arriver à une conclusion avant d'être saisi du rapport qui indiquera quelle peut en être la portée sur d'autres mesures législatives.